VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le Cottage Double,

1314 1316 RUE MANDEVILLE, entre les rues Urquhart et Villeré.

JEUDI, 15 JUIN 1905

Mme Nathalie Wilson vs Mme Madeline Thomas—No 75.638—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 26 avril 1905 et signé en cour ouverte le 2 mai 1905, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Urquhart Villeré et Marigny, lequel dit lot est désigné par le No 3 de l'ilet 57 et mesurant 35', 6" de face à la rue Mandeville, par une profondeur de 118'.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises contenant sur un côté sept chambres, et de l'autre côté cinq chambres, citerne, hangars, etc, cour.

Termes et conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur assumant les taxes de 1905 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. J. Peters, notaire, un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur. 806 rue Perdido.

J. C. Henriques, avocat de la demanderesse.
A. A. Colengne, avocat de la défenderesse.
14 mai—14 21 28—juin 4 11 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

De Propriétés Améliorées et Vacantes du Cinquième District.

Cottage Double, 209-211 Avenue Pélican, entre les rues Séguin et Bouny.

Cottage Double, 213-215 avenue Pélican, entre les rues Séguin et Bouny.

Cottage Double 139-141 avenue Pélican entre les rues Bouny et Powder.

Terrain Vacant, avenue Pélican, entre les rues Bouny et Powder.

JEUDI LE 15 JUIN 1905.

Mlle Katie Forester et als vs les mineurs Harry Edward McSeely et als

No 75,404—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement daté et signé le 2 mai 1905, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 21 borné par la rue Peter (maintenant avenue Pélican), les rues Seguin, Bouny et Alix, et désigné comme lot No trois sur un plan de A. D'Hémécourt, daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à la rue Peter (maintenant avenue Pélican) sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure française. Les améliorations comprenant un cottage double en bois, couvert en ardoises, retiré de la banquette, avec grillage en fer sur le devant, contenant de chaque côté cinq chambres, galerie, citerne, hangar etc cour et banquette pavées, connu comme les Nos 209-211 avenue Pélican, entre les rues Bouny et Seguin.

Deuxièmement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville dans l'ilet 21, borné par la rue Peter (maintenant avenue Pélican), les rues Séguin, Bouny et Alix et désigné comme lot No quatre, sur un plan de A. D'Hémécourt, daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à la rue Peters (maintenant avenue Pélican) par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure française.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette, avec grillage en fer sur le devant contenant de chaque côté cinq chambres galerie, citerne, hangar etc., la cour et la banquette sont pavées et connues comme Nos 213-215 avenue Pélican, entre les rues Bouny et Séguin.

Troisièmement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Alix, Powder, Bouny et l'avenue Pélican et désigné comme lot No Trois d'après le plan de A. D'Hémécourt, voyer daté le 18 mars 1842 mesurant trente pieds de face à l'avenue Pélican sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française. Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté quatre chambres, galerie, citerne, hangar, etc., et connu comme les Nos 139-141 avenue Pélican, entre les rues Powder et Bouny.

Quatrièmement—Un certain lot de terre situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Alix, Powder, Bouny et l'avenue Pélican, désigné comme lot No quatre, d'après le plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 18 mars 1842 mesurant trente pieds de face à l'avenue Pélican sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un et deux ans en billets portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1905 au dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente; l'acquéreur devant prendre possession des loyers du jour de la signature des actes de vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

Jno Watt Duffy, avocat pour les demandeurs. Bureau No 204, rue du Camp.

Conrad G. Collins, Esq., Edgar M. Cahn, Esq. T. N. Hill, avocats pour les défendeurs.
14 mai—14 21 28—juin 4 11 14 15

Jas. A. Brennan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Productif Cottage Simple

1312 rue Conti, entre les rues Liberté et Franklin,

Contenant 4 chambres et cuisine, citerne, grande entrée sur le côté, le tout briqueté.

MARDI, le 20 juin 1905, il sera vendu par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, —— à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé par l'Hon. F. D. King juge de la Cour Civile de District, Division E le 12 mai 1905, dans l'affaire de la succession de Veuve H. Hanewinkle, No 76,030, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voie, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Bienville, Franklin et Tremé, désigné par le No 2 sur le plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 13 septembre 1853 et déposé pour références comme plan No 50 du livre de plans No 1, en l'étude de Charles E. Fortier, ancien notaire dans cette ville; lequel dit lot de terre mesurant 21 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Conti sur 80 pieds de profondeur entre lignes parallèles, courant dans le fond à une allée commune de 5 pieds de large s'ouvrant sur la rue Franklin.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1905 devant être payées par l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Robt Légier, notaire.
18 mai—18 25 28—juin 4 11 18 20

Succession de James Joseph Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 76,399—Division E—Attendu que Mme Thomas Johnson, veuve de Thomas Johnson, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Joseph Johnson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Frank McGloin, avocat. 7 juin—7 11 16

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur dans le Deuxième District.

No 819 rue Bourgogne, entre Dumaine et Ste-Anne.

Succession de Félicité Rosella Sloane.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 76.244.

PAR SPEAR ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 802 rue Perdido—LUNDI, le 10 juillet 1905, à midi il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 76 244, daté le 7 juin 1905, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations et appartenances, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 103, borné par les rues Bourgogne, Rempart, Dumaine et Ste Anne, mesurant en mesure américaine vingt quatre pieds onze pouces, de face à la rue Bourgogne (24 pieds 11 pouces) sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes (127 pieds 10 pouces et 5 lignes) de profondeur entre lignes parallèles

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, payable dans un an, en un billet de l'acquéreur portant cinq pour cent d'intérêt par an de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement avec privilège et lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec les clauses de non aliénation cinq pour cent pour frais d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du montant dudit billet ou en partie quelconque et toutes les autres clauses de sécurité contenues dans les actes de vente.

L'acquéreur d'assumer, en sus de son enchère, le paiement de tous les certificats de la vente et toutes les taxes dues sur ladite propriété pour l'année courante de 1905, et d'accepter la police d'assurance existant sur la propriété vendue. L'acquéreur d'avoir droit aux loyers seulement de la date de la signature de l'acte de vente et de déposer dix pour cent du montant de son enchère avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant M. V. Dejan, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Carleton Hunt, avocat. 9 juin—9 11 19 25—juil 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE

No 2539 rue Dumaine---Jolie résidence.

SUCCESSION D'OVIDE VILLERE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 76.200.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido, MERCREDI, le 28 juin 1905, à midi il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C daté le 22 mai 1905 pour le compte de ladite succession.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine St. Philippe Rocheblave et Dorgenois, ledit lot est désigné par le No 110 sur un plan de C. A. De Armas, daté le 7 avril 1852 déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire, ledit lot mesurant 29 pieds 9 pouces de face à la rue Dumaine sur 101 pieds 3 pouces et 7 1|2 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot 109 et 101 pieds 3 pouces et 1 1|2 ligne sur la ligne de division du lot 111. Les améliorations comprenant une jolie résidence, ayant 4 chambres et galerie, bâtisse du fond, 1 chambre et 2 cabinets, citerne et latrine.

Termes et conditions—Comptant à l'adjudication, l'acquéreur devant assumer en plus et au dessus de son enchère les taxes pour l'année 1905.

Acte de vente pardevant John Wagner, notaire aux frais de l'acquéreur.

John J. Darrieux, avocat.
28 mai—28—juin 4 11 18 25 28

Spear, Escoffier & Spear.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES, ETC

Succession de Félicité Rosella Sloane—No 76.244—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D. Par Spear, Escoffier & Spear Placide J. Spear encanteur, Bureau 802 rue Perdido—MARDI le 20 juin 1905, à 10 heures a. m., il sera vendu à l'enchère public au No 1502 rue Ursulines, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 7 juin 1905—Un lot de meubles de maison etc.

Conditions—Comptant.

Carleton Hunt, avocat.
9 juin—9 14 18 20

VENTE POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

NO 726 RUE ST-PIERRE.
NO 723 RUE ST-LOUIS.
NOS 512 ET 516 RUE DAUPHINE.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, le 21 juin 1905 à midi il sera vendu à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, St Pierre et Toulouse, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St Pierre sur une profondeur de 128 pieds 5 pouces 4 lignes.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages en briques ayant à peu près 10 chambres, grandes écuries. Entrée de côté, désignée par le numéro 726 rue St-Pierre.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le second district dans l'ilet borné par les rues St Louis Bourbon, Royale et Toulouse, désigné par la lettre B, mesurant 19 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue St Louis sur une profondeur de 116 pieds sur les deux côtés et 19 pieds 9 pouces de large dans le fond. Désigné par le numéro municipal 723 rue St Louis. Les améliorations comprennent une maison en briques à trois étages avec hall, 12 chambres et galerie sur le devant. Louée $20 par mois. Vendue sujet au bail sur la propriété.

3° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District dans l'ilet borné par les rues Dauphine, St. Louis, Toulouse et Bourbon, mesurant à peu près 32 pieds de face à la rue Dauphine sur 60 pieds de profondeur plus ou moins. Les améliorations comprennent un cottage double en briques avec une cuisine à deux étages, le tout contenant 10 chambres, une allée de côté pavée en schillinger, etc. Loué $24 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque spéciale et privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, les primes d'assurance sur les polices non expirées devront être remboursées par l'acquéreur et les polices d'assurance transférées aux parties intéressées et toutes les autres clauses de sécurité usuelles dans les actes de vente. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1905, en sus de leur enchère, de payer pour tous les certificats de la vente et n'avoir droit aux loyers des propriétés seulement de la date de la signature de l'acte de vente et de déposer avec l'encanteur 10 0|0 de leur enchère au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Bussière Rouen, notaire aux frais des acquéreurs.
11 juin—11 18 20 21

ANNONCES JUDICIAIRES

JUGEMENT.

Mme M. A. Delahoussaye vs Louis P. Delahoussaye, Jr., son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT—DIVISION C—No 75,967—Sur la motion de Peter G. Riddell, avocat pour la demanderesse et en produisant des preuve à l'appui de sa demande, la loi et l'évidence étant en faveur et contre le défendeur, et pour les raisons données verbalement.

Il est ordonné, ajugé et décrété que le défaut enregistré le 2 mai 1905, soit maintenant confirmé et fait final et d'après ceci qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse Mme Mary Angelica Cason, épouse de Louis Palmer Delahoussaye, Jr., et contre le défendeur, Louis Palmer Delahoussaye, Jr., décrétant une séparation de propriété entre eux et le défendeur devant payer les frais.

Jugement rendu le 9 mai 1905.
Jugement signé le 15 mai 1905.
(Signé) JOHN ST-PAUL, Juge.
Pour copie conforme:
J. McCORMICK, Député Greffier.
17 mai—17 27—juin 3 10 17

Denis, Danziger & Tessier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Alexander J. Dwyer.

No 74,363—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER. C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, le 27 JUIN 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 mai 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Une action du stock de Dwyer Bros Ltd, à la valeur au pair de $100.00, cent dollars.

2° Une moitié d'intérêt indivis dans et à deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés par le vieux numéro 52 rue Canal, et vieux numéro 71 rue Commune, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet 133, borné par les rues Canal, Tchoupitoulas, Commune et Magasins, désignés comme lots Nos 22 et 9 et mesurant en mesure américaine comme suit: lot numéro 22 à 25 pieds 5 pouces de face à la rue Commune, 25 pieds 3 lignes sur la ligne du fond qui le divise du lot No 9 sur une profondeur de 70 pieds 1|2 ligne sur la ligne de côté du lot No 22, et 72 pieds 3 pouces 6 1|4 lignes sur l'autre ligne de côté. Lot 9 a 25 pieds de face à la rue du Canal sur 25 pieds 3 lignes sur la ligne du fond sur 72 pieds 3 pouces 6 1|4 lignes sur la ligne de côté du lot No 8 et 70 pieds 1|2 lignes sur la ligne de côté du lot No 10.

3° Une moitié indivis d'intérêt dans et à une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet No 132 borné par les rues Commune, Gravier, Tchoupitoulas et Magasin mesurant 42 pieds 3 pouces de face à la rue Commune par 59 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, en mesure américaine, ensemble avec tous les droits et usage et passage d'une allée, 3 pieds 1 pouce de largeur dans le fond, commune à ladite portion de terre et d'autre, conduisant à une autre allée commune 3 pieds 11 pouces de largeur, s'ouvrant sur la rue Commune, laquelle dite portion de terre est composée des lots originaux numéros un et deux, sur un plan désigné comme numéro un, dressé par Charles F. Zimpel, voyer, daté le 30 août 1832, annexé à un acte de partage, exécuté pardevant William Christy, ancien notaire en cette ville le 19 septembre 1832.

CONDITIONS—

Pour les effets mobiliers—comptant.

Pour la propriété foncière—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an, ou 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la portion de crédit du prix de vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, à son ou à leur ordre et par lui ou par eux endossés en blanc, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale du vendeur liens et privilèges sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur ou acquéreurs et la police ou polices d'assurance transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur ou acquéreurs devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère ou leurs enchères toutes taxes sur la propriété dues ou exigibles dans l'année 1905, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte ou actes de vente pardevant Abraham Goldberg, notaire, aux frais de l'acquéreur ou acquéreurs.
27 mai—27 28—juin 4 11 18 25 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage Simple,

No 2718 rue Philip,

Entre les rues Magnolia et Clara.

Succession de Veuve Mathilde Thomas.

No,75.38J—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, encanteurs — Bureau No. 134 rue Carondelet—JEUDI, le 22 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 19 mai 1905 de l'Hon. Fred. D King, juge de la susdite Cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2718 rue Philip, comprenant un cottage simple retiré de la banquette, avec une allée pour voiture sur le côté et contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Première, Magnolia et Clara, désigné comme ilet No 32 d'après un plan dudit ilet fait par L. H. Pilié, voyer de ville, le 13 avril 1859, et déposé en l'étude de E. Bouny, ledit lot ou portion de terre mesurant 27 pieds, de face à la rue Philip, par une profondeur de 91 pieds 9 pouces entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en billets de un ou un et deux ans, spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, la police d'assurance devant être transférée au porteur ou porteurs des billets et toutes les clauses coutumières et usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son adjudication les taxes de 1905; 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant George J. Untereiner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. W. Rischow, avocat.
31 mai—21 28—juin 4 11 18 22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 1926 rue Annette.

Union Homestead Association vs Mme Joséphine Fermain, veuve de Joseph Edouard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 75,152—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 15 juin 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 59, borné par les rues Annette, Joséphine, Célestine et Bouveau St Bernard, lequel dit lot est désigné par le No 7 et mesure trente et un pieds onze pouces et une ligne de face à la rue Annette sur une profondeur de cent vingt huit pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll avocats pour le demandeur
12 mai—12 19 26—juin 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Quatrième District.

Portant le No 2217 rue Claiborne, entre les rues Jackson et Première.

First Natchez Bank of Natchez, Miss., vs Charlotte Blake, femme de Nathan Hardin et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 75.762—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 29 juin 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges etc situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Jackson, Derbigny et Première désigné comme lot No 7 de l'ilet No 412 sur un plan, déposé pour référence en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, comme partie d'un acte de dépôt daté le 8 février 1858 lequel dit lot mesurant vingt huit pieds de face à la rue Claiborne sur cent treize pieds trois pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Richardson & Soulé, avocats pour la demanderesse.
28 mai—26—juin 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de cinq lots de valeur du Troisième District.

In re James Demoruelle & Sons.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 75 101—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 juin 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq lots de terre, avec les améliorations dans le Troisième District dans l'ilet vieux No 97, maintenant 1328, borné par les rues Français, Rocheblave, Champs Elysées et Dorgenois, désignés par les Numéros neuf, dix, onze, douze et treize dans le titre, et d'après les tableaux d'assessements comme lots vingt et un, vingt deux, vingt trois, vingt quatre et vingt cinq, et mesurant chacun trente deux pieds sur la rue Français sur une profondeur de cent six pieds dix pouces. Le lot No 9, d'après le titre, ou lot No 21, d'après les tableaux d'assessements, formant l'encoignure des rues Français et Dorgenois.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

John Watt, Zengel, Thomas & Suthon, avocats pour James Demoruelle & Sons, demandeurs en exécution.
26 mai—26 27—juin 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif d'une portion de terre de valeur dans le premier district dans l'ilet borné par le Nouveau Chemin Coquillé, les rues Euphrosine, Willow et Claiborne, avec toutes les bâtisses, constructions, travaux, machinerie outils et instruments aratoires, etc., (comme ci-dessous détaillés) le tout constituant toutes les installations de la Louisiana Hydraulic Pressed Brick Co. Ltd.

——Dans l'affaire de——

W. R. McKowen & Co. vs Louisiana Hydraulic Pressed Brick Co. Limited.

VINGT QUATRIEME COUR DE DISTRICT paroisse d'Est Feliciana—No 398—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Vingt-Quatrième Cour de District, paroisse d'Est Feliciana, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 juin 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges là dessus y appartenant situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 446, borné par le Nouveau Chemin Coquillé, les rues Euphrosine, Willow et Claiborne, laquelle dite portion de terre est cette portion dudit ilet lequel fait face à la rue Willow et mesurant soixante quinze pieds (75) de face au Nouveau Chemin Coquillé et s'étendant, entre lignes parallèles, à la rue Euphrosine sur laquelle il fait aussi face. Ladite portion de terre est composée du tout des lots deux et trois et de parties des lots un et quatre, d'après un croquis annexé à un acte pardevant Omer Villeré, notaire, daté le 4 septembre 1903, et marqué ne varietur pour l'identifier avec celui ci, étant une partie de la même propriété acquise par Albert Weiblen de la American Naval Stores Company Limited, d'après l'acte pardevant Fred. Deibel, notaire, le 7 juin 1903, ensemble avec toutes les bâtisses, constructions et travaux, et machineries, outils et accessoires qui s'y trouvent placés, ainsi que: une bouilloire tubulaire horizontale de 150 chevaux-vapeur, 72 pouces par 18 pieds ainsi que tous les objets qui en dépendent. Un réchauffeur Hardwick de 150 chevaux vapeur, une pompe Blake-Duplex, avec tuyaux et connections, une machine Hamilton Corliss, 14x36 pouces, 145 chevaux vapeur, avec tuyaux, valves et tous les appareils nécessaires à son fonctionnement; un cylindre en acier pour endurcir et un réservoir à ingrédients chimiques de 72 pouces par 72 pieds, avec tous les accessoires au complet.

Une machine servant à mesurer le sable et la chaux, construite suivant les plans et spécifications de H. Huennekes & Cie

Une machine spéciale et patentée servant à broyer la chaux 4 pieds sur 9, complète, avec poulies fixes et libres.

Une machine cylindrique à conduite ou machine à mélanger le gravois, 54 pouces sur 20 pieds, complète, s'alimentant automatiquement, ayant basses plaques, cylindres pour cailloux choisis, et une contre flèche, avec poulie de friction à dents. Une machine spéciale à mélanger le sable et la chaux construite suivant les plans et spécifications de H Huennekes & Cie., 920 pieds de rails T, en acier de 20 livres.

Deux cars transferts mesurant 4 pieds sur 7 pieds 45 pouces.

Un "Dump Car" en acier de deux yards, à rouleau mesurant 45 pouces.

40 cars en acier, 36 sur 66 pouces, à rouleau, mesurant 28 pouces.

Un char à traction élevé portant le couvercle de cylindre.

Une presse de brique complète "Special Boyd" à quatre panneaux avec tous les appareils y compris des poulies fixes et libres à friction et à dents, etc.

Aussi, un lot de ceintures, poulies, flèches, cars de transport, élévateurs, appareils, pièces d'assemblage, chaînes, soupapes, tuyaux appareils pour tuyaux, réservoirs, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

George J. Woodside, avocat pour les demandeurs.
29 mai—28 30—juin 2 9 16 23 29

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Pira Genovesa—No 74, 119.

Propriétés de Valeur

Dans le Sixième District,

Nos 5600-02 rue Laurel, à l'encoignure Joseph.

No 5116, rue Laurel, entre Soniat et Dufossat.

No 5118 rue Laurel entre Soniat et Dufossat.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—No 74 119—Cour Civile de District—Division B.—MARDI, le 11 juillet 1905, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, j'offrirai en vente, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 9 juin 1905, dans l'affaire ci dessus intitulée—

No 1. Deux certains lots de terre ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel Annonciation Arabella et Joseph, lesquels lots sont désignés par les Nos 14 et 15 sur un plan par Mondelli, architecte, daté le 5 novembre 1841 et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Laurel sur cent cinq pieds de profondeur. Le lot No 15 formant l'encoignure des rues Laurel et Joseph.

No 2. Un certain lot de terre ensemble avec avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Soniat, Laurel et Dufossat, désigné par le No 14 sur un plan fait par F. N. Tourné, architecte, daté le 23 juin 1866, déposé en l'étude de A. S. Boudousquié, notaire, et mesurant trente deux pieds de face à la rue Laurel, sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

No 3. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Soniat, Laurel, Annonciation et Dufossat, désigné par le No 13, d'après un plan par A. F. Tourné, architecte, daté le 22 juin 1866, déposé en l'étude de A. Boudousquié, notaire, ledit lot mesurant trente deux pieds de face à la rue Laurel sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de ladite vente devant être démontré par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et être sujette aux clauses de l'hypothèque, l'acquéreur devant payer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1905, en plus et au-dessus du montant de son enchère et l'acte de vente devant être passé pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire aux frais de l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, encanteur.

Robt J. Maloney, Esq, avocat.
10 juin—10 11 19 25—juil 2 9 11

H. W. Fitzpatrick.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour effectuer un partage parmi des héritiers tous d'âge.

Cottage simple. No 2711 rue Melpomène, entre les rues Magnolia et Clara.

James Levins vs John Levins et als.

No 64,175—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—JEUDI, le 29 juin 1905 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu conformément à un jugement de partage de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, signé en Cour ouverte le 25 mai 1905 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages ladessus y appartenant et en dépendant, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 84 borné par les rues Melpomène, Thalis, Naussell, maintenant Magnolia et Clara, sur un plan par T. Dunbar voyer de la 2me Municipalité, le 1er avril 1848 et déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire, ledit lot de terre mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 127 pieds 9 pouces; étant la même propriété qui fut acquise par Nicholas Levins, décédé, par achat de la Banque de l'Union de la Louisiane, par un acte passé pardevant A. Mazureau, ancien notaire, le 26 mai 1846, et enregistré C. O. B. 48, folio 316.

Les améliorations consistant en un cottage simple en bois, connu comme le No 2711 rue Melpomène, contenant 2 chambres et cuisine.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1905; faisant un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication et payant pour l'acte de vente pardevant Geo. Montgomery, notaire.

Hubert M. Ansley, avocat.
28 mai—28—juin 4 11 18 28 29

Albert Paul.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Résidence Attrayante.

La résidence élégante en bois à deux étages, très commode et centrale,

No 1510 RUE CARONDELET.

Près de la rue Melpomène.

Succession de Loraine Beaman Acee, veuve de Hampton S. Smith Jr.

No 75.430—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet, près Union—JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté le 12 mai 1905 dans l'affaire et pour le compte de la succession de Loraine Beaman Acee, veuve de Hampton S. Smith, Jr. il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Melpomène, St Charles et Terpsichore, et désigné par le No 18 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, le 12 juin 1844, déposé comme plan No 3 dans le livre des plans de R. G. Stringer, ancien notaire. Ledit lot mesurant vingt huit pieds cinq pouces (28' 5" 0"') de face à la rue Carondelet sur cent dix pieds (110' 0" 0"') de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant l'élégante et commode résidence en bois à deux étages désignée par le No municipal 1510 rue Carondelet, confortablement subdivisée en vestibules spacieux et salons doubles, salle à manger, cuisine, etc., de grands appartements à coucher bien ventilés, chambre à bain, chambre de domestique, etc. Construite retirée de la banquette, cour et passages pavés en Schillinger, gaz dans toute la maison et tous les agréments nécessaires, voisinage sans égal, à une distance facile des marchés, écoles, églises, à une distance de quelques minutes de la rue du Canal et désirable pour résidence ou placement.

Conditions de la vente—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 au dessus et en plus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Frank Soulé, notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Richardson & Soulé, avocats.

William C. McLeod, avocat des héritiers absents.
14 mai—14 21 28—juin 4 11 15

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Guillot.

No 75,481—Cour Civile de District, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 12 mai 1905, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, désigné comme lot No un de l'ilet No sept sur un plan fait par Bourgerol le 22me jour de décembre 1834 et déposé en l'étude de F. De Armas par acte daté le 11 mars 1837, lequel dit lot est situé dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Tonti, Ursulines et Rocheblave et mesurant vingt cinq pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Hôpital sur une profondeur de quatre vingt six pieds dix pouces et une ligne sur la ligne de côté vers la rue Tonti, et quatre vingt six pieds deux pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Rocheblave et une ligne du fond de quatorze pieds et deux lignes. Laquelle propriété fut acquise par le défunt Joseph Guillot le 11 mars 1837, par acte enregistré dans le livre des transferts No 21, folio 512.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant.

L'acte de vente pardevant E. T. Fierance, notaire, aux frais de l'acquéreur
14 mai—14 21 28—juin 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Augustine Mercier, femme défunte de Joseph Bayle.

No 75,027 — Cour Civile de District, Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 29 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 16 mars 1905, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Un certain ilot ou ilet de terre étant et se trouvant situé dans le Troisième District de cette ville (autrefois dans ce qui était connu comme le Faubourg Darcantel), désigné comme ilet No 3457 (autrefois 60) sur un plan original fait par le voyer de ville, le deuxième jour de mai 1832 et déposé en l'étude de Carlile Pollock, ancien notaire en cette ville; ledit ilot ou ilet de terre est compris entre les rues Annette St Antoine, Carnot et Brutus, ayant en mesure anglaise 319 pieds 8 pouces de face à la rue Annette la même façade à la rue St Antoine, 309 pieds 8 pouces de face à la rue Brutus et la même façade à la rue Carnot, et contenant douze lots numérotés de 623 à 634 chacun inclusivement.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumant les taxes de 1905.

L'acte de vente pardevant C. T. Fierance, notaire, aux frais de l'acquéreur
24 mai—28—juin 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE

Thomas J. Kennedy

No 73.160—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division C.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L Stern, Encanteur—JEUDI, le 22 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 9 juin 1905, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

1° Tous les droits titres et intérêt de Thomas J. Kennedy, décédé, comme une partie défendante dans l'affaire intitulée Etats Unis d'Amérique vs Irène Brooks femme de Chris Harris, et als, No 13,132 du dossier de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane, étant un procès pour l'expropriation de certaines propriétés foncières en ceci décrites, les produits desquels ayant été par ordre de cour déposés dans les registres de ladite cour pour attendre l'adjudication des droits des diverses parties défendantes; les produits ainsi déposés se montant à cinq cents dollars.

2° Tous les droits, titres et intérêt de Thomas J. Kennedy, décédé comme une des parties défendantes dans le procès intitulé Etats Unis d'Amérique vs David Jackson et als, No 13,131 du dossier de la Cour de Circuit des Etats-Unis, pour le district Est de la Louisiane, étant un procès pour l'expropriation de certaines propriétés foncières en ceci décrites, les produits desquels ayant par ordre de cour déposé dans le registre de ladite Cour pour attendre l'adjudication des droits des divers parties défendantes; les produits ainsi déposés se montant à onze cent dollars.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
11 juin—11 18 22

Friedrichs & Redersheimer.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable Cottage Double et Résidence.

Nos 2032 et 2034 rue Quatrième

Entre les rues Saratoga et Sud Remparts. Succession d'Adam Gims.

No 75,685—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—JEUDI, le 29 juin à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 24 mai 1905, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci après décrite, à savoir—

Le cottage double bien situé Nos 2032 et 2034 rue Quatrième, entre les rues Saratoga et Sud Rempart contenant de chaque côté 3 chambres; dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc., et plus complètement décrit comme suit:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Washington, St Patrick maintenant Saratoga, et St Denis, (maintenant Sud Remparts) et mesurant trente pieds de face à ladite rue Quatrième sur quatre vingt quatorze pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ladite portion de terre comprenant la partie de façade du lot désigné par le No 19 dans un devis annexé à un acte passé pardevant James W Breedlove, ancien notaire en cette ville, le 7 juin 1859, et dans un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 29 mars 1867, acquis par le défunt Adam Gims par acte de A. Hero, jr notaire le 13 mai 1889.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905, au dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 0|0 pour lier la vente. L'acte de vente pardevant Jas C. Davey, notaire aux frais de l'acquéreur.
28 mai—28—juin 4 11 18 25 29.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de William Richard Harman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 76,422 — Division B—Attendu que Mme Annie Berkery, veuve de William Richard Harman, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Richard Harman, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — McCloskey & Benedict, avocats 8 juin—8 12 17

L'ABEILLE

— DE LA —

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et les Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

entre Conti et Bienville